



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Centre d'analyse et de lutte
contre les atteintes aux élus
(CALAE)

Élus, proches d'élus, ne restez pas seuls face à la détresse psychologique

Un guichet psychologique
est à votre disposition au

01 80 52 33 84



Les menaces et les violences ne sont pas une fatalité!
Signalez-les à la gendarmerie ou à la police

Chaque année, des milliers d'élus sont victimes d'agressions, cela affecte également leurs proches.

Face à ces atteintes, ils ne sont pas seuls.

Dans le cadre du plan de lutte et de prévention contre les violences faites aux élus, **un guichet d'appui psychologique a été mis en place par le Gouvernement. Joignables 7j/7 de 9h00 à 21h00**, des psychologues sont à l'écoute pour assurer un accompagnement personnalisé et de qualité.

Pourquoi ?

Pour qu'aucun élu, et qu'aucun proche, ne se sente seul face à la violence qu'il peut subir. Le guichet d'appui psychologique mis en place en partenariat avec la fédération France Victimes permet de répondre au besoin de l'élu d'être accompagné sur le plan psychologique, suite aux menaces ou à l'agression qu'il a subi, et cela autant de temps que nécessaire.

Pour qui ?

Pour les élus et leur famille. C'est une démarche volontaire, anonyme et gratuite.

Comment ?

Un numéro dédié aux élus : 01 80 52 33 84

Ouverture : 7j/7, du lundi au dimanche, de 9h00 à 21h00

Durant combien de temps ?

L'accompagnement psychologique peut avoir lieu en rendez-vous physiques, ou à distance, selon le choix de l'élu, et le temps nécessaire au suivi.

**Soigner les blessures invisibles,
nous pouvons le faire ensemble.**

Outil pratique : « *mémo de vie* » (outil web de conservation d'historique et de documents ou « preuves » sur **www.memo-de-vie.org**)